

Familles, je vous saigne !

Par Michel Godet.

Membre de l'Académie des technologies, auteur de *la France des bonnes nouvelles*, Odile Jacob 2012.



Reuters

Avec le projet de budget 2014, la note s'annonce salée pour les familles. Alors que les prélèvements des entreprises vont baisser, ceux des ménages vont augmenter de 10 milliards d'euros. Déjà, en 2013, le plafonnement, à 10 000 € au lieu de 18 000 € auparavant, du cumul des déductions fiscales avait touché de plein fouet les parents qui font garder leurs enfants à domicile. Mais ils ne s'en rendront compte qu'en 2014.

L'an prochain, ils vont avoir d'autres mauvaises surprises avec la baisse du quotient familial à 1 500 € au lieu de 2 000 (c'était 2 300 en 2012). L'augmentation d'impôts pourra aller jusqu'à 500 € par enfant à charge pour les classes moyennes supérieures. À cela, pourrait s'ajouter la suppression de la réduction pour frais de scolarité, qui n'est pas sûre puisque le gouvernement pourrait lâcher du lest. Les contrats de santé collectifs vont être taxés avec un coût par ménage de quelques centaines d'euros. Sans oublier l'augmentation de la TVA qui va encore toucher de plein fouet les familles qui consomment plus.

Ainsi, les familles nombreuses avec enfants font l'objet d'un véritable harcèlement fiscal. On savait qu'on allait faire payer les riches, mais on aurait dû cibler sur les ménages riches sans enfant, car il est normal que ces derniers paient plus d'impôts que ceux qui ont des enfants.

C'est précisément l'objet du quotient familial que de permettre ces transferts horizontaux au sein de chaque catégorie. En rognant ce dernier, on contribue à renforcer la paupérisation relative des familles avec enfants par rapport à celles qui n'en ont pas. Pour chaque catégorie sociale (ouvrier, employé ou cadre), le niveau de vie baisse en moyenne de 13 % avec l'arrivée du premier enfant. Au final, le niveau de vie des familles nombreuses est inférieur de 25 % à celui des ménages sans enfant.

Le gel des barèmes de l'impôt sur le revenu instauré par François Fillon en 2011 et reconduit en 2012 par la gauche a produit 940 000 contribuables de plus en 2012 et plus de 800 000 en 2013. En devenant imposables, beaucoup d'entre eux vont être assujettis à la taxe d'habitation et aussi, du même coup, à la redevance télévisuelle. Le gouvernement a essayé de corriger le tir en relevant le seuil de décote d'impôts



Un véritable harcèlement fiscal
envers les familles nombreuses



(montant en dessous duquel on est exonéré d'impôt) mais cela ne suffira pas à éviter des dizaines de milliers de contribuables mécontents. Sagement, les barèmes ont été réindexés en 2014. Le gel du montant des allocations familiales de base ou la suppression de la majoration du complément de libre choix d'activité, tels qu'ils sont envisagés par le gouvernement, sont aussi des mesures régressives pour les familles.

Les familles avec enfants font faire une énorme économie à la société dans l'investissement en capital humain. En effet, le coût pour la République de la non-famille est exorbitant (50 000 € par an pour un enfant placé dans une famille d'accueil, 200 000 € pour un enfant placé dans un centre éducatif fermé.). Il faut donc bien aider les familles responsables vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants à le faire sans se paupériser sinon qui va assurer la relève des solidarités intergénérationnelles ?